

## une visite conseil ... pour quoi faire ?

- Pour
- \*une rencontre chez vous, afin de déterminer si votre projet est faisable
  - \*le recensement des acteurs (insoupçonnés) de votre projet
  - \*des conseils de la part d'un architecte expert de l'habitat privé
  - \*une réunion de travail où l'on parle planning, administratif, technique, budget...
  - \*un moment pour exprimer vos besoins
  - \*la présentation des missions de l'architecte selon votre cas
  - \*un rdv de travail qui peut être rémunéré pour toutes ces raisons
- Pour bénéficier de la visite de votre bien par un professionnel, avec votre seul intérêt en tête : l'architecte est là pour vous conseiller**



Architectes & Particuliers  
Association de loi 1901

Plus de réponses à vos questions sur  
[www.architectesetparticuliers.fr](http://www.architectesetparticuliers.fr)